

**MÉMOIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ  
AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES  
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

Le 5 août 2016

## 1. Mise en contexte

Le Fonds de solidarité FTQ est enthousiaste de participer au processus des consultations prébudgétaires lancé par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes en prévision du budget fédéral de 2017. En plus de reconnaître la pertinence de cet exercice, le Fonds se réjouit que les questions proposées cadrent parfaitement avec sa mission. En effet, la croissance économique des entreprises et des collectivités réside au cœur des priorités de notre organisation. De ce fait, ce mémoire présentera brièvement les champs d'activités du Fonds ainsi que sa planification stratégique visant à stimuler l'économie québécoise et canadienne.

## 2. Le Fonds de solidarité FTQ

Avec un actif net de 11,7 milliards de dollars au 31 mai 2016, un peu plus de 618 000 actionnaires syndiqués (56 %) et non syndiqués (44 %), le Fonds de solidarité FTQ est devenu au fil de ses interventions un acteur incontournable en matière de développement économique.

La mission du Fonds comporte les quatre volets suivants :

- investir dans des entreprises à impact économique québécois et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, de maintenir ou de sauvegarder des emplois;
- sensibiliser les travailleuses et travailleurs à épargner pour leur retraite;
- favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques.

Le Fonds est présent dans 25 secteurs d'activité économique, et ce, à toutes les phases du développement des entreprises. Son réseau finance plus de 2 600 entreprises partenaires. Le poids des activités de celles-ci s'élevait, au 31 mai 2016, à 4,5 % du produit intérieur brut privé du Québec.

Grâce à leur présence dans toutes les régions du Québec, les 16 fonds régionaux de solidarité FTQ et les 73 fonds locaux de solidarité FTQ, créés en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités, jouent un rôle dynamique dans la croissance des entreprises.

Une étude récente de la firme KPMG<sup>1</sup> démontrait que les entreprises partenaires du Fonds « *sont proportionnellement plus présentes dans les régions moins favorisées sur le plan économique* » et qu'elles contribuent à hausser le taux d'emploi et à réduire les écarts de revenus dans celles-ci.

---

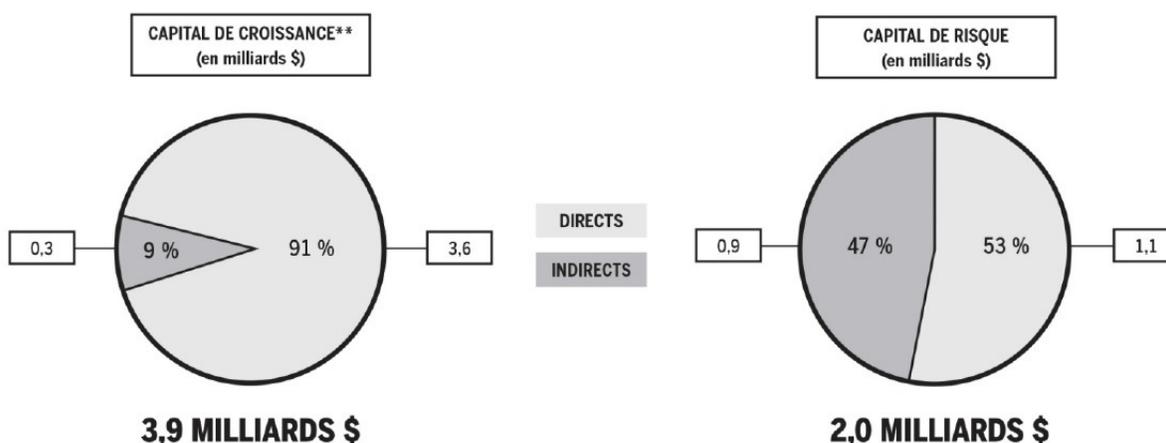
<sup>1</sup> « Analyse de l'impact économique des investissements du Fonds de solidarité FTQ - l'impact dans les régions du Québec », Janvier 2016, KPMG

Ce réseau collabore étroitement avec les organismes de développement économique tels les Centres locaux de développement, les Corporations de développement économique communautaire et les Sociétés d'aide au développement des collectivités.

Pour les exercices financiers de 2007 à 2016, le Fonds a engagé près de 5,9 milliards de dollars en investissements directs dans les entreprises et dans des fonds privés spécialisés. Plus précisément : 3,9 milliards de dollars ont été investis en capital de développement et 2,0 milliards de dollars en capital de risque, ce qui place le Fonds comme le plus gros investisseur direct et indirect en capital de risque (« CR ») au Canada.

### CAPITAL RISQUÉ NON GARANTI

Engagements de 5,9 milliards \$ sur 10 ans (exercices financiers 2007 à 2016)\*



\*Sur la base des fonds engagés, en excluant les investissements dans des fonds immobiliers et les investissements dans des titres cotés acquis sur le marché secondaire.

\*\*Correspond aux investissements en capital de développement réalisés par le Fonds et qui ne sont pas du capital de risque (inclut des investissements effectués autant sous forme de capitaux propres que de dette subordonnée ne comportant pas de garantie).

Les investissements de près d'un milliard de dollars (47 % du 2 milliards) réalisés par le Fonds dans ces fonds privés de CR ont eu un effet structurant sur l'industrie du capital de risque du Québec. Selon une étude réalisée par le chercheur Gilles Duruflé<sup>2</sup>, pour chaque dollar investi par les fonds de travailleurs situés au Québec, les fonds privés canadiens ont été en mesure de mobiliser en moyenne cinq dollars supplémentaires. Toujours selon Gilles Duruflé, près d'une quarantaine de fonds privés auraient eu du mal à voir le jour sans les investissements des fonds fiscalisés.

Par ailleurs, une étude de la firme Deloitte<sup>3</sup> sur les fonds en capital de développement du Québec a montré qu'au cours des dix dernières années, le Fonds, Desjardins Capital de risque et le Fonds de solidarité FTQ ont participé à :

- 52 % des transactions en phase d'amorçage ;

2 « Direct and Indirect Venture Capital Investment of Québec's Retail Funds », Gilles Duruflé, avril 2013

3 « Études sur les fonds fiscalisés » Mai 2013, Deloitte

- 70 % des transactions d'un montant inférieur à 1 M\$;
- 69 % des transactions en régions;
- 87 % des transactions en capital de risque dans les secteurs traditionnels.

De plus, l'étude de la firme KPMG citée précédemment affirmait que si les investissements réalisés par le Fonds ont pour objectif principal de soutenir des petites et moyennes entreprises localisées au Québec, les activités de ces dernières stimulent également le reste de l'économie canadienne. L'impact sur le tissu économique hors Québec est non négligeable et représente un ajout de 16 % par rapport à la valeur de l'impact mesuré uniquement pour le Québec.

Enfin, le Fonds joue également un rôle depuis sa création pour modifier les habitudes d'épargne des Québécois :

- Le Fonds de solidarité FTQ a été le premier REER du tiers de ses actionnaires. Cette proportion est plus élevée parmi les actionnaires RSS (44 %) et pour les plus jeunes (39 ans et moins; 47 %).<sup>4</sup>
- En 2016, près de 6 800 entreprises participent au régime de retenue sur le salaire du Fonds et 1 997 PME ont un REER collectif auprès du Fonds.

Au cours des cinq dernières années, les actionnaires du Fonds ont contribué une moyenne de 770 M\$ par année au Fonds de solidarité.

### **3. Stratégies pour soutenir la croissance**

Dans son budget du 22 mars dernier, le gouvernement fédéral a annoncé le rétablissement immédiat, et complet, du crédit d'impôt accordé aux épargnants des fonds de travailleurs. Ce gouvernement a compris que le Fonds de solidarité FTQ est un outil efficace pour faciliter l'accès au capital pour les entreprises, pour aider les épargnants de la classe moyenne à préparer leur retraite, et pour soutenir l'économie et la création d'emplois.

Fort de ce partenariat renouvelé avec le gouvernement fédéral, et de la confiance que nous témoigne notre partenaire de la première heure qu'est le gouvernement du Québec, le Fonds a été en mesure d'entreprendre le prochain chapitre de son histoire.

Le Fonds a ainsi, accompagné de la firme de consultation McKinsey & Company, terminé un exercice de réflexion stratégique pour s'assurer de continuer à accroître son impact socio-économique et d'optimiser ses activités actuelles et de faire évoluer son modèle d'affaires.

Pour ses orientations stratégiques à l'investissement, le Fonds a identifié différents axes d'intervention :

---

4 « Hiérarchisation des raisons de contribution et attentes en matière de risque/rendement des actionnaires » Juillet 2011, Groupe Altus.

- Les pôles d'excellence de l'économie
- L'innovation
- Les infrastructures immobilières à vocation socioéconomique

Dans une allocution récente, prononcée devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain, le PDG du Fonds de solidarité, Gaétan Morin, a annoncé que d'ici 2020, le Fonds investira 1,4 milliard de dollars afin de soutenir davantage ces axes de développement névralgiques de l'économie québécoise. De ce montant, près d'un milliard sera de l'argent neuf, que le Fonds obtiendra grâce à la vente d'actions et d'obligations détenues sur les grands marchés.

Ce nouveau capital, qui s'ajoutera aux sommes que le Fonds investit annuellement, portera le total de ses investissements en capital de développement à quelque 3 milliards de dollars d'ici 2020.

### **Pôles d'excellence de l'économie québécoise**

Le Fonds a développé une solide expertise dans 25 secteurs d'activité économique, sur tout le territoire québécois et il continuera à les appuyer. Or, l'économie a aussi besoin d'interventions ciblées dans certains secteurs névralgiques. Le Fonds consacrera donc davantage d'efforts au soutien de quatre pôles d'excellence :

1. L'aérospatiale
2. L'agroalimentaire
3. Les produits forestiers
4. Les sciences de la vie

À eux seuls, ces secteurs comptent près de 600 000 emplois et génèrent une activité économique de plus de 38 milliards de dollars. Ils sont aussi responsables de 36 % des exportations du Québec.

Pour ces secteurs, qui font face à des enjeux différents les uns des autres, le Fonds développera des approches adaptées. Dans l'aéronautique par exemple, les PME du Québec sont souvent trop petites pour répondre aux besoins des grands donneurs d'ordre qui désirent s'approvisionner auprès d'un nombre limité de grands fournisseurs. C'est pourquoi le Fonds investira pour favoriser la consolidation des PME et l'émergence de fournisseurs de plus grande taille. Le Fonds cherchera également à attirer au Québec des sociétés étrangères d'envergure.

### **Innovation**

Pour stimuler l'innovation au sein des entreprises, le Fonds initiera trois initiatives.

La première, lancée au premier trimestre 2016, est une association avec le Centre de recherche industrielle du Québec. Ce nouveau partenariat, appelé Solution Innovation, fournira du financement aux entreprises qui souhaitent innover afin d'augmenter leur compétitivité et leur productivité.

Le Fonds s'est également associé à Investissement Québec et plusieurs collaborateurs pour réaliser une tournée régionale. Celle-ci permettra de rencontrer des entrepreneurs et d'identifier avec eux des pistes concrètes pour stimuler l'innovation notamment dans le secteur manufacturier.

Par ailleurs, le Fonds mettra en place une mesure de l'innovation dans les entreprises de son portefeuille actuel. Cet indice permettra de suivre l'évolution des entreprises partenaires en matière d'innovation, de stimuler celles qui souhaitent innover et de leur offrir des solutions plus adaptées à leurs besoins.

L'innovation passe également par les entreprises technologiques. Le Fonds continuera de les appuyer par des investissements directs, et aussi par des investissements dans des fonds de capital de risque. Par exemple XPNDCROISSANCE, le fonds initié par Alexandre Taillefer. Ce fonds, dans lequel le Fonds investi 10 millions de dollars, vise à placer l'innovation au cœur du transport urbain. Il a d'ailleurs soutenu les premières phases de déploiement du taxi électrique Téo.

Le Fonds collabore activement aux travaux du comité Montréal Ville Intelligente, mis sur pied par le maire Denis Coderre, et qui vise à positionner la métropole comme un chef de file mondialement reconnu parmi les villes intelligentes et numériques en 2017.

### **Infrastructures immobilières à vocation socioéconomique**

Le développement d'infrastructures immobilières à vocation socioéconomique est un enjeu de taille pour le Québec.

Depuis 25 ans, par l'intermédiaire de son fonds immobilier, le Fonds de solidarité a acquis une expertise reconnue dans le développement de projets immobiliers. Le Fonds veut donc déployer 400 millions de dollars supplémentaires pour financer des infrastructures immobilières de petite et moyenne taille telle que des écoles, des bibliothèques et des complexes sportifs. Les projets seront développés en partenariat avec les villes, les commissions scolaires et les gouvernements, selon un modèle d'affaires complètement nouveau.

Les investissements seront assumés par le Fonds immobilier et par un promoteur privé local qui seront propriétaires de l'actif. À la différence des partenariats publics-privés, les villes ou les commissions scolaires seront locataires des édifices et leurs employés seront responsables d'en assurer l'entretien quotidien. Les baux de location seront établis sur période de 30 à 35 ans. À la fin du bail, le Fonds et ses partenaires privés demeureront propriétaires de l'actif et assumeront au besoin les risques liés au redéveloppement de l'immeuble.

À terme, grâce à l'effet levier, les investissements que le Fonds réalisera sur la base de ce nouveau modèle pourraient générer plus de 2 milliards de dollars de nouveaux projets immobiliers.

### **Un modèle à reproduire**

Bref, le Fonds de solidarité FTQ s'est doté d'un plan clair pour articuler ses investissements afin d'augmenter son impact économique et public. Il entreprend déjà des actions concrètes notamment en appuyant le développement de grappes structurantes dans l'économie québécoise, en favorisant l'innovation et la création d'emplois d'avenir et en accompagnant les gouvernements dans le financement d'infrastructures. Ces mesures généreront des retombées positives sur la communauté. Nous invitons le gouvernement à s'inspirer de ces initiatives afin de stimuler la croissance économique partout au Canada.

## **4. Pour un partenariat renouvelé**

Le Fonds est devenu, au fil des ans, un acteur majeur et incontournable du développement économique du Québec. Il a la capacité et la volonté, de jouer un rôle, au côté du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, dans les enjeux identifiés comme prioritaires. Nous pouvons et nous voulons travailler avec le gouvernement du Canada afin qu'il puisse atteindre ses objectifs en matière d'épargne retraite et de réduction des impôts pour la classe moyenne, de même que pour la création d'emplois, l'innovation et le développement économique.